



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : MARCHÉ RELATIF AU DROIT  
D'USAGE ET AU SUPPORT DE LA LICENCE  
JALIOS WORKPLACE ET SES MODULES**

**DÉCISION N° DM-26-015  
EN DATE DU 14 JANVIER 2026**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

**CONSIDÉRANT** que le marché relatif à l'utilisation, l'assistance et la maintenance de la solution JALIOS arrive à échéance le 31 décembre 2025;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de poursuivre le droit d'usage et la maintenance de la licence JALIOS ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société JALIOS SA, sis au 58 rue Pottier 78150 Le Chesnay-Rocquencourt, représentée par Monsieur Jean-François PELLIER en qualité de Directeur commercial, un marché relatif au droit d'usage et au support de la licence Jalios Woksplace et ses modules associés.

La validité de ce marché est à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour une période initiale de 12 mois.

Le marché peut être reconduit tacitement 3 fois par période successive de 12 mois, sans que la durée globale du marché ne puisse excéder 4 ans

Le montant annuel de la prestation à prix forfaitaire est de 7 481,51 €HT soit 8 977,81 €TTC.

Le montant des prestations complémentaires est fixé à 5 000 € HT pour chaque année.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'administration  
générale, de la sécurité publique et des affaires  
patriotiques,

**Signé**

**Eric BENSOUSSAN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20260114-lmc1H13803H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 14/01/2026  
Date de Publication : 14/01/2026